

# LETTRE D'INFORMATION REGARDS : 9/2014-2015

## SOMMAIRE

### 1. Les séminaires

### 2. Journée d'étude

### 3. Informations diverses

### 4. Appel à communications

## 1. Les séminaires

### Rappel :

- Séminaire santé, protection sociale et économie sociale le mercredi 18 mars 2015, 14h00-16h30, salle E12

Julien Maisonnasse (Université Aix-Marseille) présentera le texte intitulé "Le rôle des réseaux territoriaux d'organisations dans le renforcement des proximités. Le cas du Pôle Service à la Personne en région Provence-Alpes-Côte d'Azur" que vous trouverez ci-joint.

Nous accueillerons également Melissa Boudes (Université Paris-Dauphine) et Romain Debref (URCA) qui présenteront un texte intitulé "ESS versus innovation sociale? Focus sur le marché du travail en Europe"

## 2. Journée D'étude

### Rappel :

La Journée d'étude "Homage au sociologue Maurice Halbwachs" coorganisée par les laboratoires REGARDS et CEREP s'est tenue à la Bibliothèque Universitaire de Sorbon le lundi 16 mars 2015 de 9h45 à 17h30 en présence de la famille du sociologue et de Christian Baudelot

## 3. Informations diverses

### - Transmis par Franck-Dominique Vivien (affiche en attache)

Franck-Dominique Vivien co-organise, avec Luc Sémal du Muséum d'Histoire Naturelle, une séance du séminaire interdisciplinaire "**Construction de la question environnementale. Regards croisés sur l'environnement**" qui se déroule sur l'année universitaire 2014-2015. Le laboratoire REGARDS est un des partenaires engagés dans ce séminaire (aux côtés, entre autres, de CLERSE de l'Université de Lille 1, l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles).

La séance prochaine est co-organisée par FD Vivien et portera sur la décroissance. Elle se tiendra le jeudi 19 mars à l'IGEAT-CEDD de 13h30 à 17h30.

**Présentation du thème de la séance :** Inspirées par les recherches en sciences physiques et en biologie sur la loi de l'entropie, nées dans l'esprit de l'économiste schumpétérien Nicholas Georgescu-Roegen, traduites en ces termes par le philosophe des sciences Jacques Grinevald, la trajectoire intellectuelle des théories de la décroissance n'a cessé de questionner les frontières disciplinaires depuis les années 1970. Le retour en force de ces théories dans les réseaux écologistes des années 2000, notamment suite à la politisation des inquiétudes liées au pic pétrolier, a contribué à remettre la question de la décroissance à l'agenda scientifique. Mais comment saisir cette notion polymorphe, désignant tantôt un destin physique, tantôt un paradigme économique, tantôt une prescription politique, tantôt une mobilisation sociale, tantôt une question anthropologique... ? Cette séance vise à faire dialoguer les différentes approches disciplinaires qui peuvent aider à cerner les contours de l'idée de décroissance, ainsi que son apport à la compréhension de la question environnementale aujourd'hui.

La séance sera structurée autour des interventions de Federico Demaria, économiste (ICTA, Univ. Autonoma de Barcelona) qui présentera le livre « *Degrowth : a Vocabulary for a New Era* » et de Alain Gras, sociologue (CETCOPRA, Univ. Paris 1) dont la présentation abordera la question suivante : « *La transition énergétique comme voie de la décroissance : un oxymore ?* »,

Leurs interventions seront suivies d'une réplique-discutante d'Edwin Zaccai et de Grégoire Wallenborn (IGEAT-CEDD, Université Libre de Bruxelles)

### **Programme :**

**13h30 :** Bienvenue. Tom Bauler (IGEAT-CEDD, ULB)

**13h35 :** Introduction. Luc Semal (CESCO, Museum National d'Histoire Naturelle) et Franck-Dominique Vivien (REGARDS, Université de Reims Champagne Ardenne)

**13h45 :** « Degrowth : a Vocabulary for a New Era », **Federico Demaria** (ICTA, Univ. Autonoma de Barcelona)

**14h30 :** « La transition énergétique comme voie de la décroissance : un oxymore ? », **Alain Gras** (CETCOPRA, Univ. Paris 1).

**15h15:** pause café

**15h30:** Discutants : **Edwin Zaccai, Grégoire Wallenborn** (IGEAT-CEDD, ULB)

**16h30 :** Discussion

**17h30 :** Clôture

**La participation est libre, mais l'inscription est souhaitée :** [jerome.pelenc@ulb.ac.be](mailto:jerome.pelenc@ulb.ac.be)

### **Biographie des intervenants :**

**Federico Demaria** est économiste, il travaille sur l'économie écologique, l'écologie politique et les politiques de gestion des déchets. En 2006, il a passé une année à travailler avec le professeur Alain Caille à l'Université de Nanterre (Paris X) sur l'anti-utilitarisme en sciences sociales. Il a ensuite écrit un essai intitulé 'Happiness and Economics: the importance of social relations' avec le professeur Mauro Bonaiuti. Actuellement, il est doctorant et travaille sur les déchets et la justice environnementale. Il est membre de l'unité 'Ecological economics and Integrated Assesment Unit' de Institute of Environmental Science and Technology (Université Autonome de Barcelone).

**Alain Gras** est actuellement professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, il a fondé le Centre d'étude des techniques des connaissances et des pratiques (CETCOPRA), autour du thème de la socio-anthropologie des techniques et de la réflexion sur le devenir technologique et le sens du progrès. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont notamment : *Le choix du feu – Aux origines de la crise climatique*, paru chez Fayard en 2007 et *Fragilité de la puissance, se libérer de l'emprise technologique* paru en 2003. Ces thèmes de recherche sont les suivants : macro-systèmes techniques, énergie, automatisation, aéronautique, métaphilosophie du progrès, critique de l'histoire et de l'anthropologie des techniques.

### **Comité d'organisation :**

Olivier Petit (économiste, CLERSE, Université d'Artois), Tom Bauler (économiste, IGEAT, CEDD, Université Libre de Bruxelles), Iratxe Calvo-Mendieta (économiste, TVES, Université du Littoral Côte d'Opale), Géraldine Froger (économiste, CEMOTEV, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines), Caroline Lejeune (politiste, CERAPS, Université Lille2 et Sciences Po Lille), Hélène Melin (sociologue, CLERSE, Université Lille1), Martino Nieddu (économiste, REGARDS, Université de Reims Champagne Ardenne), Luc Semal (politiste, CESCO, Muséum National d'Histoire Naturelle), Franck-Dominique Vivien (économiste, REGARDS, Université de Reims Champagne Ardenne).

### **- Transmis par Samia Benallah :**

Pour rappel, la prochaine séance du séminaire de l'IES aura lieu ce lundi (14h-17h) au rez-de-chaussée du bâtiment T (Université Paris Ouest Nanterre). La séance aura pour thème *L'employeur, soutien ou obstacle à la construction des droits salariaux?* et portera sur la finalisation du projet de recherche collectif de l'IES.

Vous trouverez ci-dessous le thème des prochaines séances de l'année. Pour information, par rapport au calendrier initial, les séances du 30 mars et du 4 mai ont été inversées.

Lundi 30 mars (14h-17h): *Le CDI intérimaire* avec C. Vivès et F. Sarfati

Lundi 4 mai (14h-17h): *L'employeur dans la marchandisation de l'aide à domicile* (titre provisoire) avec S. Vatan

Lundi 1er juin (14h-17h): *La réforme des rythmes scolaires. Quelles transformations du travail des enseignants et des employés municipaux?* avec F. Le Bon et M. Simonet

L'ensemble des séances se déroulera à l'Université Paris Ouest Nanterre au rez-de-chaussée du bâtiment T. Lorsque cela sera possible, nous vous communiquerons avant la séance les références des articles ou ouvrages des intervenant-e-s.

Pour toute question organisationnelle sur le séminaire, veuillez joindre Aurélien Casta ([aureliencasta@wanadoo.fr](mailto:aureliencasta@wanadoo.fr)). Pour toute question concernant les séances de janvier et mars autour du projet collectif de l'IES, veuillez contacter Nicolas Castel ([nicocastel@gmail.com](mailto:nicocastel@gmail.com)).

### **- Transmis par Franck-Dominique Vivien** (plaquette en attache)

Dans le cadre du cycle de conférences « Sciences en question » de l'INRA, Franck-Dominique Vivien, *Une autre économie de la nature ? Une autre nature de l'économie*, le lundi 16 mars à 13h30, centre Inra de Nancy-Lorraine, salles de conférences

De longue date, la science écologique se pense comme une « économie de la nature ». Cette perspective a connu une évolution notable avec la reconnaissance de la crise environnementale, quand certains écologues ont été tentés de faire de leur discipline une science de la décision. Parmi les différentes options épistémologiques qui s'offrent à elle pour ce faire, celle qui a pris une importance grandissante avec le temps est celle qui vise à construire une « économie élargie » et à adopter les concepts et théories de l'analyse économique standard. La notion de « service écosystémique », dont on connaît l'extraordinaire diffusion depuis une décennie, symbolise et, en même temps, favorise ce que certains naturalistes désignent comme une « nouvelle économie de la nature ». Elle renvoie aux idées qu'il y a, en amont, un « capital naturel » qui dispense ces « services ». Cette conception prétend pallier les inefficiences de la prise en charge des ressources naturelles vues comme des « biens publics » souffrant d'« externalités négatives ». Ces inefficiences disparaîtraient grâce au recours à des évaluations monétaires permettant d'intégrer ces services écosystémiques dans la sphère de la décision publique ou privée. Sciemment ou non, les chercheurs ou gestionnaires engagés dans une telle perspective légitiment une certaine nature de l'économie.

Or, au sein de la discipline économique, il existe d'autres lectures possibles, d'autres analyses susceptibles d'être développées pour rendre compte de nos relations à la biosphère. En d'autres termes, c'est une autre nature de l'économie qu'il convient de mettre en lumière pour aider à penser une autre économie de la nature. Dans cette optique, on propose de mobiliser le concept économique de patrimoine pour opérer un déplacement des questionnements et recommandations habituels de l'analyse économique de l'environnement. C'est le cas,

d'abord, dans le domaine des droits de propriété, puisque la notion de patrimoine collectif ouvre sur la perspective de la gestion des « biens en commun », en mettant l'accent sur le mélange d'être et d'avoir qui structurent certaines de nos relations à l'environnement. C'est, ensuite, le cas dans le domaine de l'évaluation économique de l'environnement, en relativisant le recours à l'évaluation monétaire, qui n'apparaît plus que comme une des rhétoriques possibles de l'institution de la délibération publique, et en ouvrant sur la nécessité d'user autres types de critères ou d'indicateurs environnementaux (portant, par exemple, sur les flux matériels ou énergétiques) pour nourrir celle-ci.

## **4. Appel à communications**

### **- Transmis par Sophy Divay (en attache)**

Appel à communications, « Les professionnels de l'évaluation », Journée d'étude RT1 Savoirs, Travail et Professions, le 7 janvier 2016, EHSS, Paris

Les pratiques sociales rassemblées sous le terme un peu flou d'évaluation se sont fortement propagées, tant dans la conception que le management de l'action publique, des organisations, des métiers, de la qualité, etc. Même si elle se présente sous différentes figures : évaluation des politiques publiques, évaluation des institutions et dispositifs, évaluation des pratiques professionnelles, évaluation clinique ou du bien-être des usagers, et même évaluation de soi dans les stratégies de développement personnel, on peut faire l'hypothèse qu'au-delà de ses différents objets, l'évaluation présente et actualise des caractéristiques communes.

Elle participe, à l'évidence, d'un souci de rationalisation de l'action collective en période de fortes contraintes économique-financières et de réforme de l'État sous pression néo-libérale, mais elle affiche aussi des objectifs « vertueux » d'amélioration, d'efficacité, d'utilité auxquels certains acteurs ne restent pas insensibles. Pour autant, chez les plus critiques, la somme des procédures, protocoles, injonctions et recommandations qui en résulte, est très souvent considérée comme une « inflation normative » inutile et parfois même contre-performante. D'autres, enfin, l'apparentent aux conceptions contemporaines du « droit souple ».

Dans la mesure où elle est plus souvent externalisée qu'internalisée, elle donne lieu à l'émergence d'un marché spécifique, doublé d'un espace professionnel plus ou moins spécialisé.

C'est sur cette question des « professionnels de l'évaluation » que cette journée d'étude se propose de confronter les travaux de recherche et d'organiser le débat. Cette catégorie de professionnels englobe tous promouvoir ou la concevoir, ceux qui s'occupent d'évaluation en actes, soit pour la soit pour la mettre en œuvre (ou les deux combinés), qu'il s'agisse pour eux d'une activité à part entière ou d'une activité développée parallèlement à l'exercice d'une profession principale, elle-même soumise ou non à des évaluations. On exclura donc ceux dont le rôle se borne à commanditer ou à financer des évaluations, ainsi que ceux qui exploitent les résultats des évaluations qu'ils ont commandées sans les produire eux-mêmes, mais les travaux sur des professionnels intervenant aux frontières du champ seront les bienvenus, dès lors qu'il s'agit de producteurs, même partiels, d'évaluation.

Les contributions proposées tenteront d'identifier non seulement les caractéristiques sociodémographiques des professionnels (sexe, âge, niveau d'études, formation, expérience professionnelle...), mais aussi la nature de leur activité à travers l'analyse des tâches effectuées, les types de compétences, savoirs et techniques mobilisés, des pratiques langagières, des intitulés d'emploi, etc.

Il s'agira également de mettre en évidence les formes de licence et de mandat dont se prévalent ces professionnels : disposent-ils de titres ou de compétences qui légitiment l'exercice de cette activité ? Des séquences exclusives leur sont-elles réservées ? Quels sont leurs prérogatives vis-à-vis de leurs commanditaires/financeurs et vis-à-vis de leurs différents « clients » ? Par ailleurs, revendiquent-ils un mandat, disposent-ils d'une marge de manœuvre dans la définition de leur champ de compétences ? Voit-on se construire des revendications de monopole des savoirs légitimes et des juridictions d'exercice professionnel. Disposent-ils d'une autonomie dans l'exercice de leur métier ? Font-ils l'objet d'un contrôle sur le contenu de leur travail ? De quel type et par qui ? Quelles sont leurs conditions de travail et comment sont-ils rémunérés ?

Observe-t-on des signes d'émergence d'un groupe professionnel, c'est-à-dire d'un être collectif doté d'une conscience de son existence et d'organes spécifiques de représentation ? Voit-on apparaître des segments à l'intérieur du groupe ? Quels rapports ces segments entretiennent-ils entre eux ? Nouent-ils des alliances ou bien entrent-ils en conflit, en concurrence ? Enfin, quelle est la teneur des interactions entre profanes et professionnels de l'évaluation : ces derniers ont-ils acquis une légitimité, une crédibilité, font-ils autorité ou bien ont-ils du mal à se faire reconnaître comme des spécialistes de

l'évaluation ? Quelle est la crédibilité et la légitimité dont disposent les divers types de professionnels de l'évaluation auprès des autorités publiques, des entreprises, des médias et de l'opinion publique ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour asseoir cette légitimité et promouvoir leur image publique ? Cet appel à communications invite les auteurs à présenter des travaux susceptibles d'apporter des réponses à ces premiers questionnements qui pourraient, au demeurant, s'appliquer à tout groupe professionnel naissant ou en évolution, mais aussi d'aider à spécifier les types de professionnels qui « inventent », par leurs pratiques, le monde social de l'évaluation. Pour ce second objectif, on croisera les différents résultats avec les logiques propres qui sous-tendent la nécessité socialement et historiquement construite d'évaluer les individus, leurs actions, les effets de leurs actions ; autrement dit, avec les déterminations résultant de l'obligation pour toute organisation de rendre des comptes à des instances supérieures au travers des procédures instrumentales d'évaluation, dont les résultats serviront à mesurer et comparer sa valeur institutionnelle et sociale.

Les auteurs de communications pourront se référer à une première catégorisation de figures idéaltypiques de professionnels de l'évaluation livrée ici dans le seul but d'amorcer une cartographie. Ainsi pourrait-on d'ores et déjà distinguer :

- les évaluateurs-promoteurs de l'évaluation, souvent en position de direction dans leurs organisations ;
- les évaluateurs-concepteurs d'appels d'offres visant l'évaluation d'un établissement, voire même d'individus appartenant, par exemple, à une catégorie de bénéficiaires d'aides sociales ;
- les pilotes de dispositifs d'évaluation, chargés de mener à bien des missions souvent complexes, impliquant la coordination de plusieurs sites, voire plusieurs pays ;
- et, parmi les « opérateurs », des évaluateurs à temps plein appartenant à des cabinets conseils privés, à des observatoires, ou bien exerçant en libéral ;
- mais aussi les évaluateurs occasionnels chargés de missions ponctuelles d'évaluation, comme certains fonctionnaires (universitaires ou formateurs, parfois nommés, parfois élus par leurs pairs), experts d'organismes publics (collectivités, hôpitaux, caisses, agences), ou encore experts internes assurant l'interface avec des évaluateurs externes, comme dans le secteur social.

**Date limite d'envoi des propositions :** 18 mai 2015

**Réponse aux auteurs :** 30 juin 2015